



COMMUNIQUÉ

Montreuil, le 23 mai 2022

Le président Macron vient d'être élu pour un nouveau mandat avec notamment pour projet l'allongement jusqu'à 65 ans de l'âge de départ à la retraite, alors que fin 2020, 46 % des Français âgés de 55 à 64 ans (sources DARES) n'étaient pas en emploi et que les jeunes les plus touchés par le chômage sont à la peine pour trouver une situation stable et pérenne.

Lors des élections législatives des 12 et 19 juin, les forces progressistes unies tenteront de contrecarrer ce programme régressif pour les salariés, les privés d'emploi, les retraités ... S'agissant de l'Assemblée Nationale, si le Parlement basculait favorablement en étant plus proche du monde du travail, l'histoire nous enseigne qu'il ne pourra y avoir de progrès social significatif sans une mobilisation de celles et ceux qui produisent la richesse accaparée par quelques-uns.

La CGT a toujours été aux avant-postes pour organiser ces mobilisations qui ont permis d'arracher le droit du travail, les congés payés, la retraite, la réduction du temps de travail, la sécurité sociale... Autant de progrès qui ont permis d'augmenter la durée de vie, notamment en bonne santé, même s'il existe encore d'énormes inégalités sociales (mortalité précoce : 13 % d'ouvriers qui n'atteignent pas l'âge de la retraite contre 6 % pour les cadres).

Il est impératif de poursuivre cette lutte au long court pour défendre nos conquises et les améliorer. Nous devons rejeter les régressions sociales promises par le Président Macron et exigées par le MEDEF et les rentiers.

Dès aujourd'hui la fédération appelle les agents à engager ce combat pour une augmentation des salaires, particulièrement statutaires indexés sur le point d'indice, un retour à la retraite à 60 ans, la prise en compte de la pénibilité et de la dangerosité du travail pour des départs anticipés avec bonifications, ...

Dès aujourd'hui nous devons agir pour que nos gouvernants aux mandats limités dans la durée, agissent immédiatement pour une écologie au-dessus de l'économie de marché. L'État doit donner les moyens de préserver la planète et les conditions de vie pour les jeunes, alors que les lois 3DS et de transformation de la Fonction Publique visent au démantèlement des missions et du statut général des fonctionnaires.

En ce sens, la CGT appelle à la mobilisation, en s'appuyant sur un rassemblement le plus large possible des forces syndicales du pôle ministériel. Partout où cela est possible nous invitons à organiser des assemblées pour décider des modes d'actions et nous donnons d'ores et déjà rendez-vous fin juin à une date à préciser.